



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Educ'action 76 – 187 rue Albert Dupuis – 76 000 ROUEN

Mail : 76@cgteduc.fr - Site : www.educaction7627.fr

06 70 68 97 24 (François-Xavier DURAND Secrétaire Départemental CGT Educ'action 76)

06 72 93 47 84 (Stéphanie LEFEBVRE – élue à la CCP AED/AESH)

06 10 51 59 51 (Lysiane CLAIRE – élue à la CCP AED/AESH)

AESH : Sans salaire, quelles formations !?!

Les AESH travaillent depuis le 1^{er} septembre sans contrat pour la plupart et n'ont toujours pas perçu l'intégralité de leur salaire. Tout au plus, une avance gagnée par la mobilisation des personnels pour le mois de septembre et vraisemblablement un acompte pour le mois d'octobre. Sans contrat ni bulletin de salaire les AESH ne peuvent faire actualiser leur dossier à Pôle Emploi pour toucher les indemnités complémentaires ni même prétendre à la Prime d'activité de la CAF ! C'est une double voire triple peine que subissent les AESH. Si le Rectorat et les personnels administratifs font leur possible pour régulariser les situations, en proposant même des aides sociales, ces retards sont liés à la précarité imposée par le gouvernement qui persiste à ne pas vouloir créer un réel statut dans la fonction publique. Rappelons que le temps de travail des AESH est majoritairement en temps partiel imposé et parfois les AESH doivent jongler avec un deuxième emploi pour pouvoir survivre !

La CGT Educ'action de l'Académie de Rouen a demandé au Rectorat de reporter ses formations. La réponse s'est traduit par des convocations à des formations obligatoires pendant les vacances (les 21 et 22 octobre à Canopé à Mont Saint Aignan et les 23 et 24 octobre au Greta de Dieppe). Alors que les AESH, qui sont dans la majorité des femmes vivant seules avec des enfants, subissent des difficultés financières liées au non paiement de leur salaire (agios, prélèvements rejetés) et peinent à nourrir leur famille, se voient imposer des frais de déplacements, dont ils-elles ne sont même pas sûr·e·s d'être remboursés. Mais aussi des frais de garde d'enfants sans compter les rendez-vous médicaux qui sont déjà pris et auxquels ils-elles ne peuvent se soustraire.

Ni esclave ni corvéable !

Certain·e·s ont eu jusqu'à 8 affectations différentes au gré des notifications de la MDPH voire même sans aucune raison. Celles et ceux qui osaient refuser leur affectation car elle ne correspondait ni à leurs vœux ni compatible avec une organisation personnelle ou professionnelle se sont vu menacé·e·s d'être non reconduit·e·s et perdraient de fait leur droit au chômage. C'est aussi sans compter les pressions faites à certain·e·s AESH pour exercer d'autres fonctions que celles pour lesquelles ils-elles sont payé·e·s (AED, surveillance d'examen...) !

Des personnels administratifs en burn out ?!

En supprimant des postes administratifs, en refusant de créer un réel statut pour les AESH et en ne dotant pas les services d'outils de gestion adaptés à la fonction d'AESH, les personnels des différents services ne peuvent faire face ! De plus, la multiplication des employeurs, rend encore plus compliquée la gestion des AESH. Le gouvernement fait souffrir tous les personnels.

Ni mendiant·e·s, les AESH ne demandent pas l'aumône... Juste du respect !

Les AESH sont essentiels pour accompagner les élèves en situation de handicap et exercent leur fonction avec professionnalisme. Il est urgent que le gouvernement et le Ministre mettent les actes aux belles paroles de bienveillance. Les AESH en ont marre d'être obligé·e·s année après année de réclamer leur dû (salaires, frais de déplacement, règles d'affectation...). Bref de courir sans cesse après un salaire décent, une reconnaissance réelle !

Ce sont pour ces raisons que la CGT Educ'action de l'académie de Rouen, l'Union Départementale CGT et l'Union Locale CGT de Dieppe appellent l'ensemble des AESH, des enseignants, des familles et l'ensemble des salariés à manifester dès 9h00 lors des formations qui se tiendront les 21 et 22 octobre 2019 devant Canopé à Mont Saint Aignan ou le Lycée Schuman-Perret au Havre et les 23 et 24 octobre devant le Greta de Dieppe ou le Lycée Françoise de Grâce au Havre.

Rouen, le 17 octobre 2019